

17 déc 2009 -14:41

Appartient à [Conseil des ministres du 17 décembre 2009](#)

Passeports

Marché public pour la production des passeports électroniques et non-électroniques

Marché public pour la production des passeports électroniques et non-électroniques

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere a lancé une procédure d'appel d'offres restreint pour la production, le stockage, la personnalisation et la livraison des passeports électroniques aux administrations communales et provinciales ainsi qu'aux postes diplomatiques et consulaires belges. Ce marché public concerne également la production de passeports non-électroniques destinés au SPF Affaires étrangères.

Cet appel d'offres vise à renouveler le marché actuel qui vient à expiration au début de novembre 2010. Pour garantir le qualité et l'objectivité de l'analyse des échantillons fournis, celle-ci sera confiée à des laboratoires indépendants, spécialisés dans les techniques d'impression et dans le domaine des composants électroniques.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe